

PROCURATION POUR RETRAIT CARNET CHÈQUES CADHOC

**À N'UTILISER QUE SI VOUS NE VOUS RENDEZ PAS
VOUS-MÊME AU C.O.S**

--0--

Je soussigné(e) M.....

Donne procuration à M.....

Pour retirer mon carnet de chèques CADHOC.

Fait le

Signature

PS : Merci de vous munir de la carte d'adhérent C.O.S de la personne pour laquelle vous venez retirer le chéquier CADHOC. Si vous venez retirer le chéquier pour votre conjointe ou votre conjoint, il est également nécessaire d'avoir sa procuration et sa carte C.O.S.